MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

Décision n° 7574 du 2 avril 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : INTJ2109334S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mai 2021 :

Brault	John	NIGEND :	144 793

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mai 2021 :

Anfray	Julien	NIGEND :	208 755

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mai 2021 :

Verdin	Christopher	NIGEND :	276 007

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mai 2021 :

Salomé	Stéphane	NIGEND :	338 267
Durand	Charles-Antoine	NIGEND :	362 436

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 avril 2021.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
G. Cazenave-Lacroutz